

Ondina
SAFETY DATA SHEET

To access this Safety Data Sheet (SDS) and Supplemental Safety information online in English, go to <https://ati.zendesk.com/>, select Ondina SDS English, 73-00826-001

Para acceder a esta ficha de datos de seguridad (FDS) y a información de seguridad adicional en Español por Internet, diríjase a <https://ati.zendesk.com/> y seleccione Ondina FDS Español, 73-00826-003

Pour accéder à cette fiche de données de sécurité (FDS) et aux informations complémentaires sur la sécurité en ligne en Français, accédez à <https://ati.zendesk.com/>, sélectionnez Ondina FDS Français, 73-00826-004

Per accedere a questa Scheda di dati di sicurezza (SDS) e ai documenti complementari online sulla sicurezza, in Italiano, visita <https://ati.zendesk.com/>, e seleziona Ondina SDS Italiano, 73-00826-005

Revision History

Part Number	Revision	Date	Owner	Description of Change
73-00826-004	A	July 17, 2020	A. Wert	Added Supplemental Document

Conforme à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifiée par le règlement (UE) 2015/830 de la Commission – Royaume-Uni (UK)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom du produit : Ondina X 420 d'ATI

Date de préparation : 3 septembre 2017

Date de révision : 17 juillet 2020

Utilisation recommandée : tests de filtres à particules

Fournisseur : Air Techniques International UK
4 Campus Five
Letchworth Business Park
Letchworth Garden City, Hertfordshire SG6 2JF
Royaume-Uni

Téléphone : +44 (0) 1462 676446

Numéro d'appel en cas d'urgence : CARECHEM24 : +44 1235 239 670

2. Identification des dangers

Classification SGH : danger par aspiration : catégorie 1. H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Éléments d'étiquetage SGH :

Pictogramme :



Mot d'avertissement : danger

Conseils de prudence :

P101 – En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 – Tenir hors de portée des enfants.

P103 – Lire l'étiquette avant utilisation.

P301 + P310 – EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 – NE PAS faire vomir.

P405 – Garder sous clef.

P501 – Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : aucun danger significatif

Classification selon les règlements US-OSHA/HCS : classé dangereux selon la norme de communication des dangers de l'OSHA, révisée en 2012

3. *Composition/informations sur les composants*

Nom du produit chimique	Identificateurs	Concentration, % de poids
Distillats (Fischer-Tropsch), lourd, ramifié en C18-50 et linéaire	Numéro CAS : <u>1262661-88-0</u> CE : 500-393-3	100 %

4. *Premiers secours*

Après inhalation : en cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si cette dernière a cessé de respirer, pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux : rincer avec de grandes quantités d'eau froide pendant au moins 15 minutes. Ne pas laisser la victime se frotter les yeux. Si une irritation apparaît, contacter immédiatement un médecin.

Après ingestion : ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontanément, garder la tête sous les hanches afin d'empêcher l'aspiration dans les poumons. Si la victime est consciente et capable d'avalier, lui faire boire rapidement de l'eau pour diluer le produit. Ne jamais rien faire avaler à une victime inconsciente ou en état de convulsions. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau : laver la zone affectée à l'eau savonneuse. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Principaux symptômes et effets dangereux : si la substance pénètre dans les poumons, les signes et symptômes comprennent la toux, l'étouffement, la respiration sifflante, la difficulté à respirer, la congestion thoracique, l'essoufflement et/ou la fièvre. L'apparition des symptômes respiratoires peut survenir plusieurs heures après l'exposition. Les signes et symptômes de dermatite/délipidation peuvent inclure une sensation de brûlure et/ou une peau sèche/craquelée.

Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : en cas d'ingestion, la substance peut être aspirée dans les poumons et provoquer une pneumonie chimique. Traiter de manière appropriée.

5. *Mesures de lutte contre l'incendie*

Moyens d'extinction appropriés : dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse, eau pulvérisée

Dangers spécifiques : fumée, émanations et produits de combustion incomplète

Équipement spécial de protection et précautions à prendre pour les pompiers : utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre chimique sèche, de la mousse ou du dioxyde de carbone. L'eau peut être inefficace, mais doit être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu. Si un déversement ou une fuite ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs. L'eau pulvérisée peut être utilisée pour évacuer les déversements loin du feu.

Exécuter uniquement les procédures de lutte contre l'incendie auxquelles vous avez été formé(e). Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive avec un masque complet en cas de risque d'exposition à la fumée, aux vapeurs ou aux produits de décomposition dangereux.

Propriétés d'inflammabilité :

Point d'éclair : 225 °C (méthode Cleveland en vase ouvert)

Température d'auto-inflammation : >320 °C

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour la protection de l'environnement : ne pas permettre aux matières déversées d'entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Si des déversements sont susceptibles de pénétrer dans un égout, un cours d'eau ou une nappe phréatique, contacter l'agence gouvernementale compétente.

Méthodes et matériaux de confinement : glissant lorsque le produit est déversé. Pour éviter tout accident, nettoyer immédiatement. Ajouter des matériaux secs pour absorber (si le déversement est important, endiguer pour contenir). En utilisant l'équipement de protection recommandé, ramasser la majeure partie du déversement et conteneuriser pour la récupérer ou l'éliminer. Rincer la zone contaminée à l'eau pour éliminer tout résidu.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : lire l'étiquette pour connaître les instructions d'utilisation du produit. Prévenir les petits déversements et les fuites pour éviter tout risque de glissade. Le matériau peut accumuler des charges statiques susceptibles de générer une étincelle électrique (source d'inflammation).

Conditions pour garantir la sécurité du stockage : conserver dans des récipients fermés dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Maintenir la fermeture des bondes. Ne pas réutiliser le récipient. Éviter d'endommager les récipients lors de leur stockage.

Les récipients vides gardent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent présenter un danger. Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler, ni exposer ces contenants à la chaleur, à la flamme, aux étincelles ni à d'autres sources d'inflammation, car ils peuvent exploser et causer des blessures ou entraîner la mort. Ne pas essayer de remplir à nouveau les récipients, car les résidus sont difficiles à enlever. Les fûts vides doivent être complètement vidangés, puis une fois leurs bondes en place, être expédiés chez un rénovateur de fûts. Tous les récipients doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement, conformément aux réglementations réglementaires.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle : pour les brouillards et les aérosols : 5 mg/m³ ACGIH VLE ; 10 mg/m³ ACGIH STEL – US ACGIH Threshold Limit Values (valeurs limites d'exposition).

Contrôles techniques appropriés : les protections et contrôles appropriés dépendent des conditions d'exposition potentielles. Aucune exigence particulière n'est nécessaire dans des conditions ordinaires où une ventilation adéquate est assurée.

Mesures de protection personnelles :

Protection respiratoire : nécessaire lorsque les concentrations de contaminants dans l'air sont telles que la santé des travailleurs ne peut être protégée. Dans ce cas, un appareil respiratoire approuvé doit être utilisé. Le choix de l'appareil respiratoire dépend des conditions réglementaires. Pour des concentrations

élevées dans l'air, il convient d'utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air approuvé, utilisé en pression positive.

Protection des yeux : aucune protection des yeux n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. En cas de risque de projection du produit dans les yeux, des lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux ou des lunettes de protection contre les produits chimiques sont nécessaires. Le port de lentilles de contact est également déconseillé si le produit risque d'être projeté dans les yeux.

Protection des mains : le port de gants n'est pas nécessaire pour les expositions uniques de courte durée. Pour les expositions prolongées ou répétées, porter des gants en caoutchouc.

Protection de la peau : si l'utilisation du produit implique des expositions uniques de courte durée, aucun vêtement de protection supplémentaire n'est nécessaire pour protéger la peau. En cas d'exposition prolongée ou répétée à la peau, porter des vêtements de protection imperméables, y compris des chaussures de sécurité en caoutchouc, pour éviter tout contact cutané.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect : liquide

Odeur : légère odeur d'hydrocarbure

Seuil olfactif : S.O.

pH : S.O.

Point d'écoulement : -36 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : > 280 °C (valeur estimée)

Point d'éclair (méthode) : 225 °C (méthode Cleveland en vase ouvert)

Taux d'évaporation : S.O.

Inflammabilité (solide, gaz) : S.O.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : LSE : typique 10 % (V) ; LIE : typique 1 % (V)

Pression de vapeur : <0,5 Pa à 20 °C (valeur estimée)

Densité de vapeur : >1 (valeur estimée)

Densité relative : 0,816 à 15 °C

Solubilité dans l'eau : insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau : >6 (sur la base d'informations sur des produits similaires)

Point d'auto-ignition : > 320 °C

Température de décomposition : S.O.

Viscosité : 18 cSt à 40 °C / 4 cSt à 100 °C

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses : ne devrait pas se produire et absence de polymérisation dangereuse

Conditions à éviter : températures extrêmes et lumière directe du soleil

Matériaux incompatibles : agents oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone et monoxyde de carbone

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë par inhalation : LC50 (rat) > 5 mg/L ;
Durée d'exposition : 4 heures
Faible toxicité par inhalation

Toxicité aiguë par voie orale : LD50 (rat) > 5 000 mg/kg ; faible toxicité estimée

Toxicité aiguë par voie cutanée : LD50 > 5 000 mg/kg ; faible toxicité

Après inhalation : l'aspiration dans les poumons lors de l'ingestion ou du vomissement peut provoquer une pneumonie chimique potentiellement mortelle

Après contact avec la peau : non-irritant pour la peau. Le contact prolongé/répété peut provoquer une délipidation de la peau susceptible de causer une dermatite

Après contact avec les yeux : le contact devrait être légèrement irritant

Effets systémiques (sur d'autres organes cibles) : aucun effet connu

Données sur la tératologie (malformations congénitales) : aucun effet connu

Effets sur la reproduction : aucun effet connu

Mutagenicité (effets sur le matériel génétique) : aucun effet connu

Cancérogénicité : CIRC : non ; NTP : non ; OSHA : non

12. Informations écologiques

Toxicité écologique aquatique/terrestre :

Toxicité chez les daphnies : LL/EL/IL 50 > 100 mg/L. Devrait être pratiquement non toxique

Toxicité chez les poissons : LL/EL/IL 50 > 100 mg/L. Devrait être pratiquement non toxique

Toxicité chez les micro-organismes : NOEC 2 mg/L (matière similaire) (28 jours)

Toxicité chez les plantes aquatiques : NEOLR 1 000 mg/L WAF (matière similaire) (72 heures)

Toxicité chez les daphnies : NOELR : 125 mg/L WAF (matière similaire) (21 jours)

Toxicité chez les bactéries : LL/EL/IL 50 > 100 mg/L. Devrait être pratiquement non toxique

Mobilité : donnée non disponible

Persistance et dégradabilité : devrait être intrinsèquement biodégradable

Bioaccumulation : présente un potentiel de bioaccumulation

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination : le produit peut être éliminé par combustion dans un brûleur fermé et contrôlé pour sa valeur combustible ou par incinération surveillée. Cette combustion peut être limitée par l'autorité de contrôle. En outre, le produit peut être traité par une usine de recyclage agréée ou éliminé dans n'importe quel site d'élimination des déchets autorisé.

Précaution d'élimination : tous les matériaux récupérés doivent être emballés, étiquetés, transportés et éliminés ou récupérés conformément aux bonnes pratiques de l'ingénierie. Respecter toutes les réglementations gouvernementales applicables. Éviter de mettre en décharge les liquides. Les récupérer si possible.

14. Informations relatives au transport

RID/ADR : non réglementé par le RID et l'ADR

IMO : non réglementé par l'IMO

IATA : non réglementé l'IATA

DOT (États-Unis) : non désigné comme matière dangereuse par le Département des transports des États-Unis (US DOT)

15. Informations réglementaires

REACH Europe (CE) n° 1907/2006 : le produit contient des composants enregistrés conformément au règlement REACH (CE) n° 1907/2006

TSCA (États-Unis) : en conformité avec l'inventaire

16. Autres informations

Références et sources : les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des données détenues par Air Techniques International et des sources publiques jugées valables ou acceptables. L'absence d'éléments de données requis par l'ANSI ou la directive 2001/58/CE indique qu'aucune donnée répondant à ces exigences n'est disponible.

Clause de non-responsabilité : *ce document a été préparé en toute bonne foi et à partir d'informations provenant de nos fournisseurs et d'autres sources considérées comme fiables. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est fournie. L'acheteur est responsable de l'évaluation de toutes les informations disponibles lors de l'utilisation de ce produit pour un usage particulier. L'acheteur est également responsable du respect de toutes les réglementations lors de l'utilisation de ce produit.*

Document complémentaire FDS UE Utilisation de l'ONDINA X 420 pour tester les filtres

L'objet de ce document complémentaire est d'aider les clients d'Air Techniques International à utiliser en toute sécurité l'Ondina X-420 d'ATI pour les tests de filtration, une application spécialisée pour ce produit.

Introduction

L'Ondina X 420 d'ATI est un fluide à base d'hydrocarbures utilisé comme matière première par l'industrie des lubrifiants.

La fiche de données de sécurité (FDS) d'Ondina X 420 d'ATI est conforme au système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques. En raison de la viscosité de l'Ondina X 420, la FDS de l'Ondina X 420 d'ATI mentionne la substance comme danger d'aspiration de catégorie 1. Le motif de cette classification est que l'Ondina X 420 est présent à une concentration supérieure à 10 % du produit d'Air Techniques International et a une viscosité cinématique inférieure à 20,5 cSt (centistokes) à 40 °C.

Pour cette raison, le pictogramme de danger pour la santé suivant doit figurer sur la présente FDS :



Cependant, l'**Ondina X 420 ne présente pas de risque d'aspiration lorsqu'il est utilisé en aérosol lors des tests de filtres**. L'Ondina X 420 est largement considéré comme un matériau sûr par l'industrie des lubrifiants. Aucun problème de sécurité n'a été signalé par les fabricants de lubrifiants et les utilisateurs finaux depuis que l'Ondina X 420 est disponible, notamment en ce qui concerne l'aspiration.

Risque pour l'opérateur lors des tests de filtration

Risque d'exposition en versant l'huile dans le générateur

Lors des tests de filtration, le seul moment où le travailleur est exposé au liquide Ondina X 420 d'ATI est lors de son ajout dans le générateur d'aérosol utilisé pour les tests de filtration. Les précautions de sécurité mentionnées dans la section 8 *Contrôles de l'exposition/protection individuelle* de la présente FDS de l'Ondina X 420 d'ATI doivent être suivies pendant cette phase des essais afin de minimiser l'exposition des travailleurs.

Risque d'exposition lorsque l'huile est utilisée en aérosol lors des essais de filtration

L'Ondina X 420 d'ATI est pulvérisé pendant les tests de filtres ; autrement dit, le produit est dilué dans l'air. L'exposition pour un utilisateur final, après dilution par le flux d'air du système en amont du filtre, est généralement comprise entre 10 milligrammes/mètre cube et 20 milligrammes/mètre cube d'Ondina X 420 d'ATI.

Un certificateur en aval du filtre testé sera exposé à un niveau maximum d'Ondina X 420 d'ATI généralement inférieur à 0,1 % de la concentration d'aérosol en amont. Cela signifie que l'exposition maximale probable en aval est de 0,001 milligramme/mètre cube d'Ondina X 420 d'ATI.

La limite d'exposition moyenne admissible sur une période de 8 heures pour une huile minérale d'hydrocarbure ayant une composition similaire à celle de l'Ondina X 420 d'ATI est de 5 milligrammes/mètre cube, soit 5 000 fois plus élevé que l'exposition typique constatée lors des tests de filtration.

Sur la base de ces valeurs, un masque de protection ou un autre type d'équipement de protection individuelle ne sera pas nécessaire lors de l'utilisation de l'Ondina X 420 en aérosol pendant les tests de filtres, à condition que les niveaux restent inférieurs à 5 milligrammes/mètre cube. Si l'utilisateur doit travailler avec l'ONDINA X 420 d'ATI pendant une période prolongée, veuillez suivre les directives relatives à la « Protection personnelle » figurant dans la section 8 de la présente FDS.

Sous forme d'aérosol, l'ONDINA X 420 d'ATI est présent à une concentration nettement inférieure à la concentration de 10 % spécifiée par le SGH. L'aérosol n'étant pas sous forme liquide, l'exigence en matière de viscosité n'est pas pertinente. ***Pour ces deux raisons, le pictogramme pour l'ONDINA X 420 d'ATI dans la FDS européenne n'est pas applicable à l'utilisation de l'ONDINA X 420 d'ATI dans les tests de filtres.***

Cette analyse est pertinente pour les utilisateurs de tests de filtres qui travaillent avec les deux générateurs d'aérosols les plus répandus fabriqués par Air Techniques International. Ces appareils sont des générateurs thermiques de modèle ATI 5B/5C/5D.

Si la limite d'exposition admissible pour l'huile minérale est révisée à l'avenir, les présentes lignes directrices seront adaptées en conséquence. Air Techniques International s'engage à faire en sorte que la sécurité de ses clients soit primordiale.

Risque pour les personnes avec l'ONDINA X 420 d'ATI chauffé dans un générateur d'aérosol

L'utilisation appropriée des générateurs de modèle ATI 5B/5C/5D évite à l'utilisateur d'entrer en contact avec l'Ondina X 420 chauffé. Dans le cadre d'une application normale, un adaptateur et un tuyau sont fixés à la buse du générateur, ce qui permet d'injecter l'aérosol produit directement dans un conduit CVC.

En l'absence d'adaptateur et de tuyau, l'Ondina X 420 d'ATI est chauffé dans un compartiment étanche du générateur d'aérosol, puis expulsé sous pression par une buse. Lorsque l'Ondina X 420 d'ATI est pulvérisé par la buse, à 7,6 centimètres du générateur, le centre même du panache d'aérosol est à 105 °C, et se refroidit rapidement jusqu'à température ambiante.